

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 décembre 2005  
(convocation du 5 décembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues  
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime  
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise  
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence  
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique  
M. LOTHaire Pierre à M. BRON Jean-Charles

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean  
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette  
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno  
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard  
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert  
M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H  
Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H 15

#### **EXCUSES :**

M. FERILLOT Michel

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Direction des Grands travaux - Marchés publics - Territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux - Assistance technique dans la conduite d'études et l'illustration de programmes d'aménagement de voirie et d'espaces publics - Appel d'offres - Autorisation de signer le marché**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des programmes Travaux Concomitants du projet du Tramway et de Voiries d'intérêt communautaire, il est apparu nécessaire de fournir à la Direction des Grands Travaux de la Communauté Urbaine de Bordeaux, une assistance technique pour la réalisation d'études et d'illustrations de programmes d'aménagements de voiries et d'espaces publics.

Le marché à bons de commande d'assistance technique précédent étant arrivée à échéance, une procédure d'appel d'offres a été lancée au niveau européen et communiquée au Conseil du 24 juin 2005 en vue de la dévolution de ce marché conformément aux dispositions notamment des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des marchés publics.

Ce marché à bons de commande sera conclu pour une durée de quatre ans à compter de sa date de notification pour des montants minimum et maximum s'élevant respectivement à 334 448,16 € HT soit 400 000 € T.T.C. et 1 337 792,64 € HT soit 1 600 000 € T.T.C.

A titre indicatif dans le cadre du jugement des offres, un détail estimatif annuel minimum a été établi pour un montant de 112 100 € HT soit 134 071,60 € TTC.

L'ensemble des propositions étant au dessus de l'estimation des services, le 24 août 2005 la Commission d'appel d'offres a déclaré l'appel d'offres infructueux et a autorisé, ainsi que le permet l'article 35.I-1° du CMP, une négociation limitée aux seuls candidats admis à présenter une offre.

A l'issue de la procédure négociée, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 19 octobre 2005, a décidé d'attribuer le marché évoqué au groupement CREHAM / J2C avec un montant estimatif de 107.980 € HT soit 129.144,08 € TTC pour un montant minimum de 334.448,16 € HT et un montant maximum de 1.337.792,64 € HT (pour 4 ans).

En application des dispositions des articles L2121.12 et L2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier de consultation des entreprises, comprenant le dossier de marché, est consultable par les Conseillers Communautaires à la Direction centrale des achats et marchés au 13<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de la Communauté urbaine de Bordeaux.

Dans ces conditions il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer le marché à intervenir avec groupement CREHAM / J2C pour les montants évoqués,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
5 JANVIER 2006**

M. ALAIN DAVID

